



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

Geiger Blaise pour la modification du projet autorisé le 9 mars 2017 – rénovation d'un chalet – parcelle 946, folio 13, propriété des PPE no 20601 à 20614, zone d'habitations collectives 0.50, située au lieu dit « La Duit » à Grimentz – coordonnées 2'610'790 / 1'114'734

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 9 avril 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE